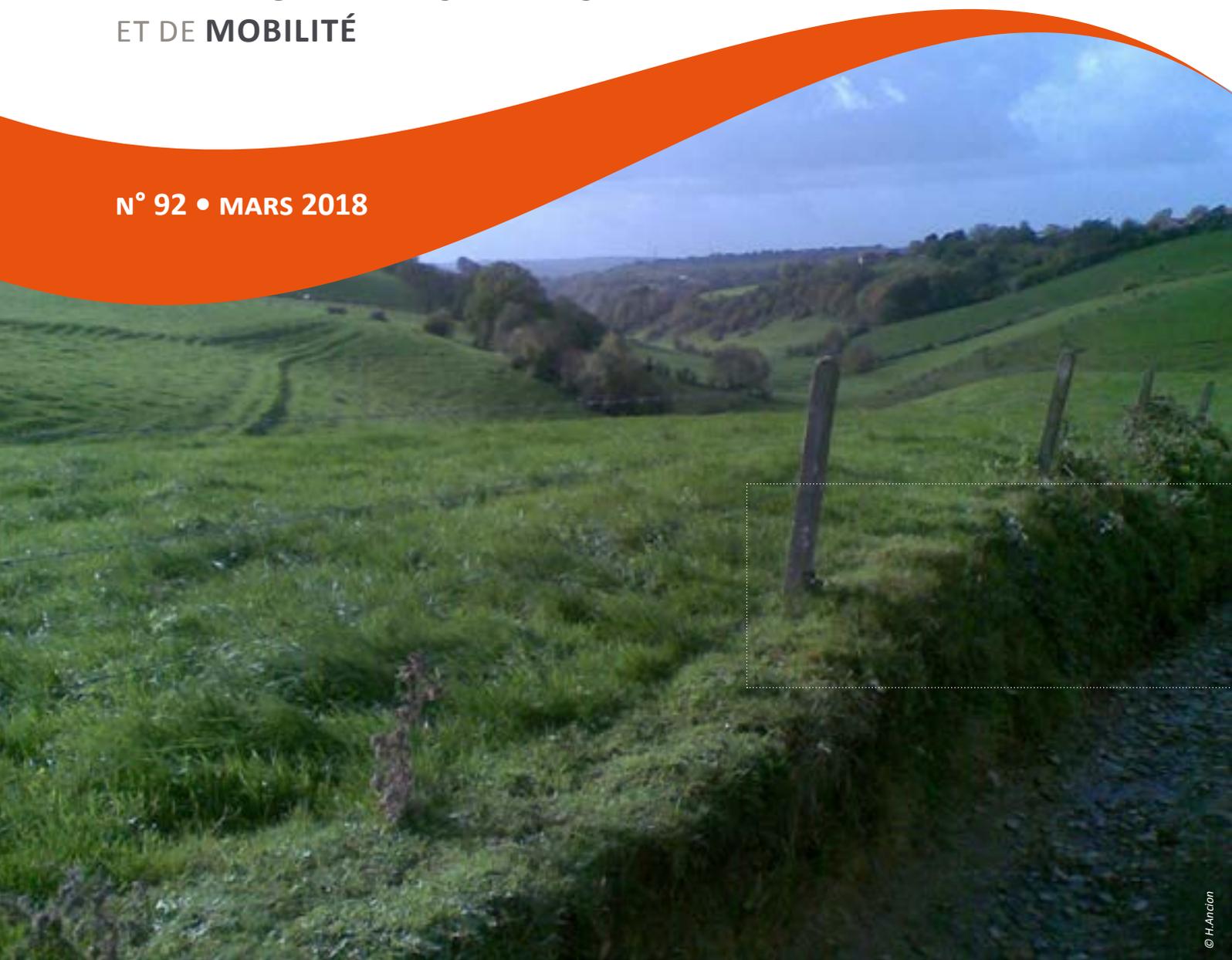


BELGIQUE-BELGIE
P.P
5000 NAMUR 1
P 904 156

LA LETTRE DES CCATM

POUR LES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES
D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE MOBILITÉ

N° 92 • MARS 2018



© H.Ancion

AGRICULTURE DURABLE



Editeur responsable :
Christophe Schoune Rue Nanon 98 - 5000 Namur



SOMMAIRE

La lettre en Image

Les coulées de boue ne sont pas une fatalité 3

Enjeu

Quatre témoignages pour un revirement agricole durable 4

Réflexion de terrain

Entretien avec Bernadette Vauchel, présidente de la CCATM de la commune d'Anthisnes 9

Côté nature

Interview d'Antoine Brouckaert, membre de la CCATM de Boussu et agriculteur (bio) à la retraite 12

Terrain de réflexion

Déterritorialisation = détérioration 15

Agenda :

La Fête du Développement Durable 17

Décodage du parc Spoor Noord avec IEW 18

EDITO

En 2017, trois numéros de la *Lettre des CCATM* ont été consacrés au CoDT. Cette année, nous reprenons le fil de nos numéros thématiques.

Au programme pour les prochains numéros :

- **Tourisme**
- **Mixité et densité**
- **Fiscalité immobilière**

Quant à la présente *Lettre des CCATM n°92*, elle explore les liens profonds entre l'agriculture et l'aménagement du territoire.

L'agriculture durable est-elle apte à répondre aux multiples défis territoriaux et environnementaux d'aujourd'hui ? Et si c'était le fait de pouvoir répondre à ces défis, qui rendait l'agriculture durable ?

Nous espérons que ce numéro vous alimentera durablement sur la question.

En couverture : prés de fauche, haies et pâtures à Mont, Dison, novembre 2017.

Abonnez-vous à La Lettre !
Prix : **10 € l'abonnement annuel** = frais d'envoi pour 6 numéros.
À verser au compte d'IEW : **523-0802024-06** avec la référence **Lettre CCATM**

La copie est autorisée (et encouragée !) moyennant mention de la source.
Photocopié sur papier recyclé

Fédération Inter-Environnement Wallonie
Tel. 081 390 750 • www.iew.be

Rédaction :

Hélène ANCION
Lionel DELVAUX

Mise en page
Bruno KATTUS

Collaborations :

Juan DE HEMPTINNE
Xavier DELMON
Marc FICHERS
Geneviève MAISTRIAU
Bernadette VAUCHEL



Les coulées de boue ne sont pas une fatalité



Entre deux habitations situées en contrebas d'un champ, une bande enherbée reçoit l'écoulement de boue qui poursuit sa course et se déverse sur la rue.

J'ai choisi cette image pour deux raisons. D'abord, elle illustre l'érosion des sols et les coulées boueuses, phénomène devenu malheureusement fréquent en Wallonie. Avant l'aménagement d'une bande enherbée entre les deux habitations, la boue descendait à travers les maisons. Maintenant, elle est détournée vers la bande enherbée, qui amoindrit l'effet de la coulée en absorbant un peu l'eau au passage. Le limon charrié se dépose aussi un peu. Vu la pente, ces effets sont marginaux.

Ensuite, la photo illustre que la gestion qui est faite de ce phénomène est totalement insatisfaisante. Les flux sont guidés pour arriver à la rivière sans nuire trop aux riverains. Je n'aime pas cette solution qui verse dans la fatalité et traite le problème uniquement en aval.

Il faudrait plutôt aménager la parcelle agricole, pour s'assurer qu'aucune coulée de boue n'arrive jusqu'à la route. Cela signifie de limiter les coulées boueuses à la source pour éviter l'érosion et l'invasion par la boue qui charrie des matières très utiles aux cultures.

La terre agricole a différentes fonctions, dont l'une est de recharger les nappes phréatiques. Avec des écoulements tels que celui sur la photo, la fonction de recharge n'est plus remplie. Il y a ruissellement et non absorption.

Comment limiter en amont le phénomène des coulées de boue ?

- Pour arrêter le phénomène d'érosion, il faut ralentir la coulée. Si, dans la partie supérieure du champ, l'agriculteur pratique le **non-labour**, en laissant des **résidus organiques végétaux** à même son sol, ce serait déjà un premier pas.
- Une solution consiste à **restaurer le sol en matière organique**. Cela peut se faire assez rapidement, si ce sol n'a pas encore été complètement érodé. Un sol plus riche et complexe est un facteur de stabilité. A l'inverse, une culture avec pesticides et fongicides rend le sol moins stable et plus fragile, c'est un facteur qui entre dans le calcul du coefficient d'érosion d'un sol, avec le gradient de pente et la longueur de pente.

- La culture peut se faire en alternant les **bandes de pommes de terre avec des bandes céréalières**, couvertes de végétation ou de paille plusieurs mois sur l'année, qui absorberaient une bonne partie de l'eau des précipitations et retiendraient le mouvement du limon.
- Une option complémentaire sera de **diminuer la taille de la parcelle**.
- L'agriculteur peut réinstaller ou surtout **conforter et entretenir les limites de parcelle sous forme de haies et de fossés naturels**.
- **L'alternance de cultures et de spéculations**, « en mosaïque » réduit le risque de coulées boueuses alors que les parcelles de grandes dimensions, à l'inverse, l'aggravent.

Somme toute, la solution aux coulées boueuses tient en deux mots : agriculture durable.

● Lionel Delvaux



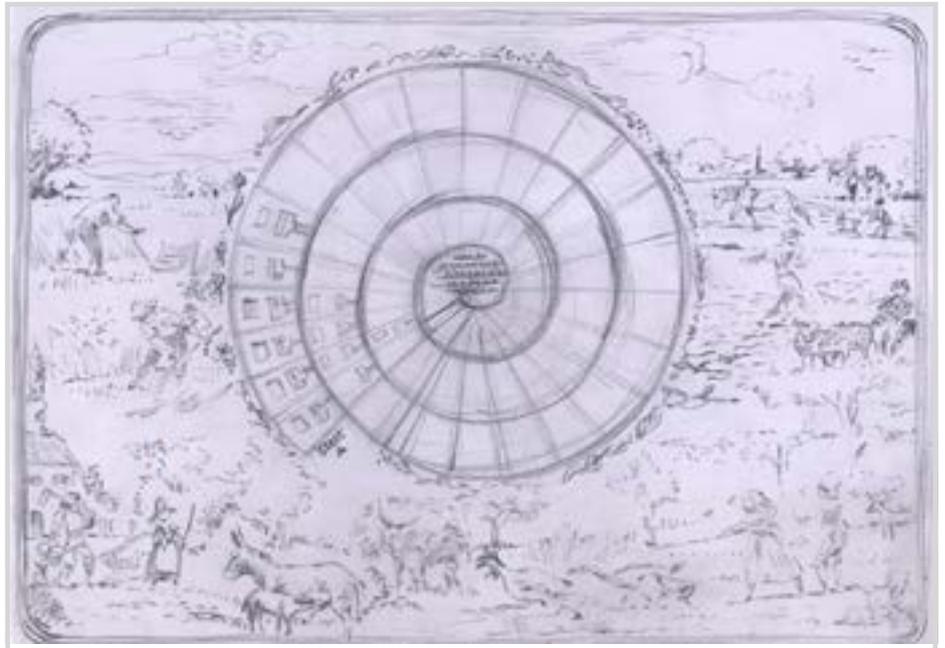
Quatre témoignages pour un revirement agricole durable

Hélène Ancion

La résidence et l'activité immobilière ont depuis longtemps concurrencé les activités économiques traditionnellement rurales. De nos jours, en Wallonie, 40 % de la population habite à la campagne et ces personnes ne sont pas pour autant fermier, éleveuse, ou cultivateur, loin de là. A cause de l'omniprésence des unités d'habitation éparpillées dans le paysage, l'espace à fonction agricole est devenu un arrière-plan vert ou brun auquel les engins agricoles de grandes dimensions ont accès en-dehors des agglomérations villageoises. La répartition des activités est de plus en plus ségréguée, pour ne pas troubler les riverains et les automobilistes par des odeurs, du bruit, du charroi ou des bouses égarées en chemin.

Les pratiques agricoles ne sont pas en reste, elles ont transformé les pâtures et les champs et en surfaces simplifiées, uniformisées, sous l'impulsion de l'évolution des techniques et des soutiens publics à la production. Des troupeaux de trois cents vaches sont confinés en étable à longueur d'année. Les sols sont amendés pour produire et protégés à coup de pulvérisations répétées, surtout après la pluie. Ils n'ont plus besoin de se reposer pour se refaire ; si un champ reste vide, c'est à cause de la météo. Pas question d'y laisser la moindre paille, ni d'y semer une espèce plus vigoureuse en attendant les beaux jours, ou pire, de semer plus d'une espèce à l'hectare : « Ce serait le grand n'importe quoi ! »

La baisse des populations d'oiseaux doit-elle encore nous étonner, sachant que leur source de nourriture – grains / insectes – est éradiquée à coups de néo-nicotinoïdes, de mono-cultures, de destruction de haies et d'incorporation systématique des surfaces résiduelles pour former de plus



Lotissement résidentiel sur fond de campagne par Joël SCUTENAIRE, esquisse pour le poster d'IEW "Autant en emporte le territoire", 2010.

grandes parcelles ? Leur espace vital, composé d'une mosaïque de milieux et étendu tous azimuts, est désormais rétréci, uniformisé, semblable à un couloir d'hôtel, sans fenêtres.

La baisse des services rendus par la nature sera-t-elle compensée demain par des services payants, assurés par des agences de consultants payés rubis sur l'ongle, qui feront à-moitié ce qu'une poignée d'invertébrés, des roches filtrantes et des troncs centenaires accomplissaient non-stop depuis des années sans demander le moindre centime d'euro ?

Les luttes paysannes qui ont pour théâtre l'Amérique latine, ces plantations d'oignons que des entreprises chinoises contrôlent en Afrique au détriment des cultures familiales, elles ont leur miroir chez nous. Là-bas comme ici, la terre n'est plus qu'un support ponctuel de la production. Il est temps de se réveiller et d'agir, chacun à sa mesure, pour aider l'agriculture à retrouver son ancrage à la terre. La dimension nourricière de l'agriculture doit

redevenir l'objectif principal. Les Wallons qui connaissent les chaînes de causes à effets ne veulent plus faire semblant de rien. Il faut cesser de chasser les agriculteurs des campagnes, sous prétexte qu'ils causent des nuisances.

Dans l'équation actuelle, nous avons une agriculture très dispendieuse (ou vorace) en surfaces et produits, qui se retrouve à être la voisine pas si verte de tas de maisons et de bureaux ayant voulu avoir une « vue verte ». Face à l'absence de monitoring, actuellement, des impacts de nos pratiques agricoles sur la santé, face à la précarité foncière des petits exploitants, face à la détérioration avérée de la zone rurale et de nos rapports au territoire, quelle nouvelle équation mettre en place ?

La Lettre des CCATM a demandé à quatre acteurs de l'agriculture durable quels sont leurs trois enjeux prioritaires. Par leurs réponses, ils composent l'équation qui déboucherait sur un résultat plus sain, plus raisonnable et plus généreux.



Quels sont, selon vous, les trois enjeux majeurs de l'agriculture durable ?



GENEVIÈVE MAISTRIAU

Geneviève Maistriau est chargée de mission Agriculture Durable et Circuits Courts pour le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut.

www.plainesdelescaut.be

« Cultures et élevage doivent rester intimement liés »

L'agriculture durable au cœur du maintien d'un cadre de vie rural harmonieux

La reconnaissance du Parc naturel passe nécessairement par le maintien de son caractère rural. Territoire lié à l'eau, le caractère rural des Plaines de l'Escaut est défini par une dominance de paysages agricoles et par la fonction de production de ceux-ci. Pour renforcer la perception de l'identité rurale du territoire et de ses caractéristiques, il est essentiel de préserver la fonction agricole et de la soutenir.

Trois enjeux principaux ont été dégagés au travers d'actions menées par le Parc naturel des Plaines de l'Escaut pour favoriser une agriculture durable.

1. Le premier enjeu consiste à maintenir et développer une agriculture de taille familiale, économiquement viable et soutenable

Celle-ci passe par le maintien et la promotion d'une agriculture mixte liée au sol. Cultures et élevage doivent rester intimement liés, ils sont garants de la préservation des superficies de prairies permanentes. Une production végétale diversifiée participe également à la durabilité de l'agriculture.

Pour être économiquement viable et soutenable, il faut limiter la dépendance des exploitations agricoles par rapport à l'énergie, l'alimentation du bétail, les agro-industries et les intrants chimiques.

Enfin, favoriser la reprise des exploitations par des jeunes [agriculteurs], ainsi que l'accès à la terre permet de conserver le caractère rural des exploitations en évitant les spéculations foncières.

2. Le deuxième enjeu est d'encourager une agriculture respectueuse de l'environnement, favorable aux paysages et à la biodiversité.

Cela est possible en favorisant la biodiversité dans les milieux agricoles, par l'encouragement à réduire (voire supprimer) l'utilisation de produits phytosanitaires, en mettant en place des mesures agro-environnementales (MAEC), en réalisant des plantations de haies, en utilisant des techniques culturales simplifiées.... Toutes ces mesures permettent de préserver les qualités agronomiques des sols, de gérer durablement les ressources du sous-sol, et ainsi protéger la ressource en eau.

3. Enfin, le troisième enjeu est le développement d'une économie rurale dynamique qui s'appuie sur les ressources locales et contribue à un environnement de qualité.

La première fonction de l'agriculture est bien évidemment de nous nourrir. Assurer à tous une alimentation de qualité est un défi majeur que doit relever une agriculture durable. Pour y arriver, les chemins les plus courts et les plus respectueux de l'environnement sont la vente directe chez les producteurs. La diversité des productions et par conséquent des paysages qui leurs sont liés garantit une économie rurale dynamique pourvoyeuse d'emplois dans un tissu rural préservé.

Pour toutes ces raisons, une agriculture durable s'appuie sur une agriculture familiale basée sur les principes de la polyculture associée à l'élevage, dont les pratiques permettent de préserver un environnement de qualité au sein de paysages diversifiés, pourvoyeuse d'une alimentation de qualité pour tous.

Le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut mène différents projets pour soutenir l'autonomie fourragère des exploitations, pour protéger les sols, pour réduire l'usage des produits phytosanitaires, pour améliorer l'image de marque des agriculteurs, pour favoriser les circuits courts, pour sensibiliser à l'environnement. Le Parc naturel participe au quotidien à rendre l'agriculture de son territoire plus durable.



ADSVN

JUAN DE HEMPTINNE

Juan de Hemptinne est Président du Conseil d'administration de l'Association de Défense des Sites et Vallées du Namurois et de la Fondation Wallonne pour la Conservation des Habitats ; Président de la Commission Natura 2000, Direction de Dinant; administrateur d'Agribio SCRL ; Conseiller Communal de la commune d'Anhée.

Les trois enjeux majeurs de l'agriculture durable

- 1. une agriculture nourricière et de qualité,
- 2. une agriculture garante d'un environnement sain,
- 3. une agriculture à taille humaine.

1. Une agriculture nourricière et de qualité

La première fonction de l'agriculture est nourricière. Pour qu'elle soit durable, elle doit avoir la confiance et l'estime des consommateurs. Cela implique qu'elle soit saine et de qualité. Cela nécessite un nouveau rapport entre le producteur et le consommateur. Le consommateur est de plus en plus en demande d'une traçabilité et d'un mode de production sain et respectueux de l'environnement et des animaux. C'est un défi qui doit être relevé par l'agriculteur responsable.

2. Une agriculture garante d'un environnement sain

La deuxième fonction de l'agriculture est environnementale, et ce à plusieurs niveaux :

Depuis le néolithique, l'agriculture a un impact sur l'environnement. Cet impact s'est considérablement aggravé au XXème siècle et plus particulièrement en Europe par la mise en œuvre de la politique agricole commune (PAC 1962) qui a visé à moderniser et à développer l'agriculture vers un mode de production de plus en plus intensif... Cela s'est traduit entre autres par l'utilisation de la chimie et du pétrole en vue d'améliorer les rendements, par l'emploi d'un matériel agricole de plus en plus important en volume et en poids et par une simplification du parcellaire agricole. Les incidences négatives de ce modèle agricole sur le milieu sont multiples :

- a. L'utilisation de la chimie comme fertilisant, comme herbicide ou encore fongicide a provoqué la disparition de toute une série d'espèces végétales et d'animaux (entre autres avifaune, petits invertébrés, insectes). Ces espèces contribuaient à l'équilibre de notre écosystème. Leur disparition met en péril la biodiversité et la vie.
- b. Les nitrates (NO3) et l'utilisation de la chimie ont entraîné une pollution qui risque d'avoir des impacts fortement négatifs sur les ressources en eau stockées dans le sous-sol.
- c. L'utilisation d'outils agricoles de plus en plus lourds et de techniques agricoles de plus en plus agressives a des conséquences sur la vie dans le sol. En effet, ces modes de production entraînent un déséquilibre physico-chimique des minéraux et de la matière organique tout en modifiant la granulométrie, la structure et la porosité du sol, avec pour conséquence une baisse significative de l'activité des micro-organismes.

« Le taux d'occupation de cette profession est passé de 65 % de la population active au XIXème siècle à 1 % aujourd'hui »

- d. L'escalade en termes de modèles d'engins agricoles (toujours plus grands) a exigé une simplification de la structure territoriale agraire. En effet, pour circuler efficacement, les tracteurs et autres engins agricoles ont besoin d'un parcellaire de plus en plus spacieux. Le remembrement agricole a été l'outil qui a permis la mise en place de parcelles plus vastes, plus appropriées au charroi agricole moderne. Ce type de parcellaire a contribué à l'érosion des sols que cela soit par le vent ou la pluie. L'utilisation du charroi agricole actuel a également provoqué la simplification de la trame paysagère de l'espace rural.
- e. La raréfaction des milieux humides fait aussi partie de cette liste. Outre leur fonction écosystémique, ce sont des réservoirs d'eau limitant significativement le risque d'inondation.

Pour toutes ces raisons, l'agriculture durable doit avoir une vision environnementale, qui se traduit par l'amélioration de la biodiversité et par l'aménagement d'un territoire de qualité.

3. Une agriculture à taille humaine

Le modèle agricole de demain doit rester à taille humaine.

D'abord parce que le gigantisme entraîne un rapport technique et mécanique avec la nature inconciliable avec la protection des écosystèmes et la conduite des élevages garant du bien-être animal. L'agriculteur, l'éleveur ne peut garantir cela que s'il connaît son élevage et son territoire. L'industrialisation du modèle agricole n'est pas compatible avec cet objectif.

Ensuite, car le métier de paysan, connaisseur de son pays, de son territoire doit être une fonction économique et sociale valorisée et reconnue. Le taux d'occupation de cette profession est passé de 65 % de la population active au XIXème à 1 % dans notre pays. Aurons-nous demain un espace agricole uniquement mécanisé et technique, sans plus de place pour une production liée au sol réalisée par des hommes et des femmes de terrain respectueux de l'espace rural ?

En conclusion, l'agriculture a un impact fort sur le territoire et son aménagement. Depuis le néolithique, pour se développer, l'homme a toujours pris de l'espace sur la forêt... Dans nos régions, depuis le moyen âge, l'homme a défriché, déboisé, fait de la place à un milieu plus ouvert afin de pouvoir s'installer et cultiver le sol. Dans certaines parties du monde, il a fait disparaître les arbres. Jared Diamond dans son essai sur « l'évolution et l'avenir de l'animal humain » (Nrf, 1992, p. 388) illustre très bien ce propos : « Le Moyen-Orient et les bords de la Méditerranée n'ont pas toujours été caractérisés par ces paysages dégradés qu'on leur connaît aujourd'hui. Dans les temps anciens, une grande partie de cette région était luxuriante et présentait des collines boisées et de fertiles vallées. Des milliers d'années de déforestation, de surpâturage, d'érosion des sols ont converti les terres de ce lieu d'origine de la civilisation occidentale en ces paysages relativement désolés, secs et stériles qui y dominent aujourd'hui. »



XAVIER DELMON

Xavier Delmon est Administrateur de la Société coopérative Tr@me et Coordinateur de la Cellule d'Animation du Réseau wallon de Développement Rural (RwDR). www.trame.be - <http://www.reseau-pwdr.be/>

Selon moi, les trois enjeux majeurs de l'agriculture durable (en Wallonie) sont :

1. l'accès au foncier
2. le renouvellement des générations
3. la gestion de la biodiversité

De façon globale, il s'agit, demain, de maintenir sur le territoire wallon des fermes de taille maîtrisée/maîtrisable, diversifiées, autonomes sous différentes dimensions (alimentation, énergie, aspects décisionnels, etc.), créant de l'emploi et connectées à leur territoire.

Une agriculture durable est une agriculture qui répond à :

- des enjeux agronomiques (conservation des eaux et des sols, maintien de la fertilité des sols, gestion de la diversité des systèmes productifs et de l'innovation, etc.)
- des enjeux économiques (viabilité des fermes et des activités agricoles)
- des enjeux de production, de transformation et de commercialisation répondant aux demandes sociétales (fourniture d'une nourriture et de denrées agricoles de qualité, de proximité, produites sur base des spécificités et des savoir-faire liés au terroir)

« Nous planchons sur le développement de l'agriculture sociale en Wallonie »

- des enjeux environnementaux (protection de la biodiversité, lutte contre les pollutions des eaux et des sols, préservation des paysages, limitation de l'usage des pesticides, épuisement des ressources fossiles, anticipation/gestion des changements climatiques...)
- des enjeux sociaux (retisser le lien social agriculture/société, redonner une dignité au métier de fermier/agriculteur, développer l'emploi, l'éducation/formation, assurer le renouvellement des générations et la transmission des fermes à taille humaine, prendre en compte le vieillissement de la population et le lien alimentation-santé)

Dans le cadre des activités du Réseau wallon de développement rural (RwDR), nous travaillons notamment avec les fermiers/agriculteurs la dimension « autonomie », convaincus qu'elle constitue un puissant levier d'innovation favorisant la réappropriation d'une partie de la chaîne de valeur qui leur échappe aujourd'hui. Dans le cadre de différents groupes de travail du RwDR, nous planchons également sur le développement de l'agriculture sociale en Wallonie, le développement des mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC) et la gestion de la biodiversité agricole, la biométhanisation, etc. (cf. reseau-pwdr.be). Notre territoire d'intervention couvre l'ensemble de la Wallonie et nous sommes connectés au niveau européen avec nos homologues européens, notamment au travers du Réseau européen de Développement Rural (REDR) (enrd.ec.europa.eu).



MARC FICHERS

Marc Fichers est Secrétaire général de Nature & Progrès

<http://www.natpro.be/quisommesnous/>

« En route pour des territoires bio et sans pesticides »

L'agriculture dominante, à vocation technologique et industrielle, a profondément marqué nos paysages : elle en a banni les haies, chassé les oiseaux et les insectes à grand renfort de produits toxiques. Elle a relégué les gros animaux si pittoresques à l'étable de fermes-usines. Elle a vidé les champs de leur matière organique, les rendant incapables de retenir les eaux de fortes pluies. La terre agricole, elle-même, a rarement pu résister à une pression foncière toujours plus intense et l'habitat s'est éparpillé, souvent de manière anarchique... Bref, que reste-t-il aujourd'hui de nos campagnes, que reste-t-il de leur beauté, de leur attrait ?

« Passée la longue apnée de l'agriculture chimique, nos terroirs wallons s'apprêtent à respirer à nouveau »

1. Le bio, pour remonter la pente

Sans doute avons-nous touché le fond. Nous remontons à présent très lentement vers la lumière, l'air frais emplira bientôt nos poumons. Passée la longue apnée de l'agriculture chimique, nos terroirs wallons s'apprêtent à respirer à nouveau car, depuis plus de quarante ans déjà, une partie de nos terres agricoles ont achevé leur conversion aux pratiques de l'agriculture biologique. Et cette partie est de plus en plus significative : la Région Wallonne vient de dépasser le cap des 10 % d'agriculteurs bio et le Plan stratégique bio, revu par le Ministre wallon de l'agriculture, ambitionne d'atteindre, dès 2020, 18 % de terres cultivées en bio.

Que tout bascule n'est donc plus qu'une question de temps !

Afin de tendre la main aux agriculteurs qui n'ont pas encore fait le pas, Nature & Progrès a lancé sa campagne "Wallonie sans pesticides, nous y croyons !" qui cherche à développer les alternatives aux pesticides, dans un maximum d'usages de l'agriculture conventionnelle. Nous avons déjà montré qu'il n'y avait aucun caractère de nécessité en ce qui concerne nos prairies. Et si l'application des pesticides dans nos prairies s'arrêtait aujourd'hui, près des trois quarts du territoire wallon seraient déjà délivrés de ces poisons chimiques puisque 34 % sont des surfaces forestières où leur usage est déjà interdit et que 19 % sont des terres bâties qui tomberont bientôt sous le coup de la législation sur les espaces publics et les jardins.

Au niveau communal, cent neuf communes se sont engagées avec beaucoup de conviction sur la voie du "zéro phyto" qui sera effective dès l'année prochaine pour l'ensemble d'entre elles. Toujours plus nombreux sont aussi les particuliers qui ont compris le danger de ces substances toxiques et qui mettent tout en œuvre afin de vivre dans un environnement libéré. C'est donc bien vers un changement, rapide et radical, de paradigme que l'on s'oriente à présent. Il n'y a plus aucune place aujourd'hui pour un modèle chimique gravement préjudiciable à la santé humaine et qui a montré, sur le terrain, les graves limites de son efficacité : les pesticides ne résolvent en rien les problèmes des insectes et des maladies en cultures, preuve en sont les nombreuses résistances qui apparaissent. De plus, ce modèle agricole nous appauvrit, ne permettant pas le développement de fermes rentables, favorisant au contraire la concentration de productions massives au sein d'exploitations toujours plus démesurées et incontrôlables. Il est donc nécessaire, à nos yeux, d'accompagner les petits producteurs pour qu'ils développent toutes les alternatives possibles aux pesticides ; il faut surtout les encourager dès maintenant à convertir, aussitôt que possible, leurs fermes à l'agriculture biologique. Dans le même temps, nos concitoyens doivent veiller - mais c'est, de plus en plus clairement, leur souhait ! - à ce que leur alimentation soit, autant que possible, locale et de saison. C'est-à-dire, pour la majorité des produits de base, biologique et wallonne.

2. Penser global, manger local

Cette mue de la société, mariant traditions et savoir-faire à un redéploiement économique axé sur les besoins alimentaires locaux, est une opportunité unique pour notre région. Et celle-ci pourrait tout prochainement faire figure de leader dans ce domaine en Europe. Cette spirale vertueuse, c'est ensemble que nous la prendrons : mandataires communaux et régionaux, agriculteurs et citoyens, ceux qui produisent et ceux qui mangent... C'est ensemble que nous placerons notre région sur cette trajectoire, sur cette orbite de qualité et d'excellence. De nombreuses communes ont déjà implicitement choisi cette voie : dans beaucoup d'entre elles, les agriculteurs biologiques sont déjà majoritaires. Et les retombées sont déjà nombreuses, en termes de typicité et de confiance retrouvées.

3. Territorialiser le « Zéro pesticides »

Bouclons, à présent, la boucle. Choisir la qualité alimentaire, c'est choisir la qualité de l'environnement mais c'est surtout plébisciter la qualité de la vie et celle des paysages environnants. Le temps semble donc venu de territorialiser le "zéro pesticide", de dire haut et fort que telle ou telle commune a le désir et la volonté de s'en passer. Optant résolument pour l'agriculture biologique, ces communes se déclareraient communes "sans pesticides", tous y œuvrant communément dans le sens d'une qualité réaffirmée. Et ceci pourrait concerner un groupe de communes, un massif, une vallée... Qualité de vie, qualité de l'environnement, qualité des productions agricoles... Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?

Bien sûr, il y aurait à cela quelques menues contreparties que nul ne regretterait bien longtemps : se passer une fois pour toutes des pesticides agricoles en développant les alternatives ou en se tournant vers le bio, prohiber définitivement l'emploi de ces poisons dans les espaces publics et dans les lieux privés. Il faudrait surtout repenser ensuite les outils de transformation et de commercialisation des produits agricoles et des saveurs retrouvées pour en faire la clé du développement des économies locales de notre belle Wallonie, au cœur de campagnes riantes et conviviales...

En savoir plus :

« Pressions sur nos terres agricoles », une étude récente, à 360°, pour vous documenter plus avant sur les liens entre l'agriculture et l'aménagement du territoire. Auteur : Astrid Bouchedor, FoodFirst Information and Action Network (FIAN)

<http://www.fian.be/Pressions-sur-nos-terres-agricoles>

L'ASBL Terre-en-vue rassemble des citoyens, des organisations et des acteurs publics qui souhaitent faciliter l'accès à la terre en Belgique. Terre-en-vue s'est donné trois missions pour répondre aux enjeux auxquels l'agriculture belge se trouve confrontée : accompagner les projets agricoles d'installation et de transmissions de fermes, animer un réseau d'associations et de citoyens partenaires, développer une expertise relative à l'accès à la terre et à la protection des terres nourricières, principalement dans les domaines suivants : agronomique, géographique, juridique, économique et sociologique. L'ASBL élabore un plaidoyer et des propositions politiques, afin de permettre aux pouvoirs publics de favoriser l'accès à la terre et de soutenir des projets d'agriculture répondant aux valeurs du mouvement.

<https://terre-en-vue.be/>

FUGEA - Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs

La Fugéa promeut depuis 1973 une agriculture paysanne durable, c'est-à-dire une agriculture à taille humaine, rémunératrice, autonome, saine, respectueuse de l'environnement, respectant le principe de souveraineté alimentaire. C'est un mouvement visant à élaborer et à mettre en œuvre une politique d'installation en agriculture, pour les jeunes agriculteurs, les aidants, les salariés agricoles et les étudiants. La Fugéa est reconnue comme Centre de formation professionnel en agriculture par le Service Public de Wallonie et fait preuve d'une expérience importante dans ce domaine.

<http://coj.be/author/fugea/>



Anthisnes, Hody, Lieu-dit Li Spinète, crédit : Christian Guyette 2012 sur le site www.anthisnes.org

Entretien avec Bernadette Vauchel, présidente de la CCATM de la commune d'Anthisnes

Hélène Ancion

Dans quelques mois, à la faveur des élections communales, les CCATM vont être intégralement renouvelées. Des communes qui n'en disposaient pas vont peut-être choisir d'installer une commission. Pourquoi faire partie d'une CCATM ? Nous avons voulu réfléchir à cette question avec quelqu'un du terrain, dans une commune rurale. La Lettre des CCATM a rencontré Bernadette Vauchel, chercheuse en géographie et formatrice à la CPDT pour les conseillers en aménagement du territoire et urbanisme, liée à l'agriculture par sa famille et présidente de CCATM très impliquée, dans une commune du Condroz liégeois.

La Lettre des CCATM : Pourriez-vous nous décrire le contexte géographique de votre commune et de sa CCATM ?

Bernadette Vauchel : Anthisnes est une commune rurale située aux limites du Condroz et de l'Ardenne liégeoise. Elle compte seulement 4100 habitants répartis sur un territoire de +/- 3700 hectares, dont près de 61 % sont occupés par les terres agricoles. Les prairies occupent plus de la moitié de la surface consacrée à l'agriculture, avec une dominance d'élevage bovin à spéculation laitière. Comme dans toute la Wallonie, le nombre d'agriculteurs est en diminution et ils subissent également les effets de la crise du secteur laitier. Cependant, je constate, depuis quelques années déjà, une diversification notamment vers le bio et le maraîchage, associée au développement du circuit court.

L'agriculture a toujours été une de mes passions, en lien sans doute avec mes origines. Issue d'un petit village rural de l'Ardenne Herbagère du Nord-Est, La Gleize,

où mon père exerçait la profession de boucher, j'ai « grandi » avec l'évolution de la Politique Agricole Commune. J'ai vu disparaître les agriculteurs, arracher les arbres fruitiers et les haies pour bénéficier des primes octroyées par l'Europe, transformer des bâtiments agricoles en seconde résidence. L'impact de cette évolution me paraissait crucial au point d'y consacrer mon travail de fin d'études en géographie. Cette sensibilité ne m'a jamais quittée au travers de ma vie professionnelle et dans mon rôle de présidente de la commission.

Votre CCATM suit-elle des critères pour examiner les dossiers de demande de permis et pour remettre son avis ?

La commission est sollicitée par le Collège communal uniquement pour les demandes de permis plus complexes ou sensibles d'un point de vue qualitatif et paysager, donc pas pour toutes les demandes individuelles de permis d'urbanisme. Comme certains membres, je regrette cette restriction, car nous considérons que des projets

individuels ont un impact urbanistique, environnemental et paysager qui peut s'avérer considérable. Cette restriction est d'autant plus dommageable que la commune ne dispose d'aucun outil d'aménagement du territoire, à l'exception du centre du village d'Anthisnes.

Dans ce contexte, afin d'assurer une ligne de conduite cohérente et objective tout au long des demandes d'avis, j'ai proposé une méthode d'évaluation qui permet de resituer les propositions de construction dans une vision plus globale, de développement durable. Ainsi chaque projet est examiné au travers de six critères :

1. la gestion parcimonieuse du sol, la densité, la taille des parcelles... ;
2. la localisation par rapport aux noyaux d'habitat existants, en mettant l'accent sur le principe de centralité ;
3. la mobilité et l'accessibilité par rapport aux modes de déplacement (voiture, transports en commun, modes doux...) ;



4. la confrontation des choix architecturaux avec le bâti environnant (matériaux, couleurs, volumétries) ;
5. la prise en compte de l'espace public, son articulation avec les espaces privés, le lien social ;
6. l'impact des projets sur le "Paysage" (impact visuel, privatisation des vues vers le paysage rural...).

Par ailleurs, la commission a participé activement aux travaux du GAL (Groupe d'Action Locale) Pays des Condruses, notamment ceux portant sur le programme paysage.

Nous avons également examiné différents documents stratégiques : Schéma de développement territorial de l'arrondissement de Huy-Waremme validé par tous les élus, projet de révision du SDER, cadre de référence éolien, CoDT, etc.

Nous essayons aussi de traiter sérieusement le chapitre des eaux de surface et souterraines, car il est particulièrement aigu chez nous [La commune d'Anthistes compte 41 sites karstiques, détaillés dans la fiche environnementale – voyez le " *En savoir plus* " ci-dessous]. Quand nous examinons un projet qui raccorde sur plan à un égout qui n'existe pas dans la réalité, la CCATM ne peut pas fermer les yeux sur ce genre de légèreté.

Avez-vous déjà visité la commune d'Anthistes avec les membres de la CCATM ?

Les tentatives de visite de terrain avant l'examen d'une demande de permis d'urbanisme n'ont pas eu de succès en raison sans doute du manque de disponibilité des membres qui exercent une profession. Par contre, un exercice basé sur l'Observatoire paysager du citoyen, initié par IEW il y a quelques années, a rencontré du succès et a permis d'engager une réflexion intéressante. Cet exercice a permis notamment d'empêcher l'urbanisation de deux terrains situés sur un point de vue vers un paysage rural typique de la région et comprenant un château. Les membres avaient été invités à parcourir la commune et à photographier un lieu qu'ils estimaient, au choix, beau, représentatif de la commune, laid, en danger, à préserver.

Des membres de la CCATM travaillent-ils en tant qu'agriculteurs, ou ont-ils mené une activité en lien avec l'agriculture ?

La commission, lors de sa création en 2008, était composée de trois agriculteurs dont deux membres effectifs. A ce jour, ne participent plus qu'un membre, suppléé par son épouse. Leur présence est précieuse sinon indispensable pour apporter leur éclairage par rapport au secteur dans les débats.

Quels sont les enjeux du monde agricole à Anthistes, en termes d'aménagement du territoire ? Des dossiers passant en CCATM ont-ils une coloration particulièrement agricole ?

La commission n'est pas habilitée à débattre du secteur agricole, mais elle peut intervenir indirectement en rappelant dans ses avis l'importance du maintien des terres agricoles. J'essaie, dans la mesure du possible, de sensibiliser les membres à la nécessité de limiter l'urbanisation des terres agricoles. La mise en place de la méthodologie d'évaluation des projets répond à cet enjeu et a pour objectif de sensibiliser les autorités communales et les auteurs de projets, au-delà des membres de la commission.

Le projet de décret de modification de la règle du comblement m'inquiète, puisqu'il va favoriser l'urbanisation en ruban, avec les conséquences négatives que l'on connaît : allongement des agglomérations villageoises, insécurité routière liée à l'excès de vitesse, augmentation du coût collectif des infrastructures, absence de lieux de convivialité, impact négatif sur le paysage,...

En ce qui concerne les transformations de bâtiments agricoles, la commission a été sollicitée récemment pour rendre un avis sur un projet de transformation d'une grange en plusieurs appartements. Dans ces situations, il est important d'examiner l'accessibilité aux différents modes de déplacement et les possibilités de parking en dehors de la voirie.

Par l'intermédiaire du GAL du Pays des Condruses, la commission est informée de certains aspects de l'agriculture dans la commune. En effet, ce GAL, qui réunit sept communes, a initié plusieurs projets en lien avec la diversification de l'agriculture. Il soutient la mise en place de circuits courts avec les agriculteurs pour la distribution de produits locaux, de repas bios et locaux dans les cantines scolaires, un projet de hall-relais agricole, le développement de la biométhanisation...

Par contre, je constate que la ruralité, même peu agricole, cultive un désamour pour les villes. Les gens les trouvent tristes, sales, avec beaucoup de cellules commerciales vides, ils gardent une amertume du PV si on est resté garé trop longtemps, ils ne vont pas chercher à approfondir au-delà de cette expérience qu'ils estiment rebutante, donc tout cela ne les conduit



Bernadette Vauchel près d'un pressoir à huile de noix remis en fonction par les habitants, dans un village des Vosges lors du voyage d'étude « Relations ville-campagne » organisé par la CPDT pour les conseillers en aménagement du territoire et urbanisme en 2012. Crédit photo : Fiorella Quadu (Chercheuse CPDT au CREAT et Présidente de la CCATM de Thuin).



pas à refaire connaissance. Il y aurait vraiment une réflexion à faire pour trouver d'autres façons de renouer les liens avec nos villes, pour arriver à mieux utiliser le territoire.

Être membre de CCATM, qu'est-ce que cela vous a apporté ?

Je trouve mon travail de présidente passionnant, mais parfois difficile dans les relations avec certains membres politiques qui n'apprécient pas toujours le débat contradictoire.

Sensibilisée depuis toujours au monde agricole, son évolution, le rôle des multinationales..., j'éprouve un très grand respect pour ceux qui exercent la profession d'agriculteur, qui plus est dans des conditions aujourd'hui très difficiles. Ma conception de l'aménagement du territoire et donc toute ma vie professionnelle ont toujours été menées avec cette dimension qui, hélas, est souvent oubliée. Je regrette que les politiques d'aménagement du territoire considèrent la zone agricole comme une réserve foncière destinée à d'autres fonctions jugées prioritaires pour le développement économique, qu'il s'agisse de création de parcs d'activités économiques, de lotissements destinés à la résidence, de centres de loisirs...

On peut s'interroger : quelles raisons fondamentales donnent à un terrain urbanisable plus de valeur qu'à une terre agricole, pourtant destinée à nourrir les habitants ? La terre est l'outil de travail de l'agriculteur, elle doit être préservée des fonctions dites « fortes ». Or, je constate que le CoDT élargit les types d'activités pouvant être installées dans les zones agricoles.

Si, dans les années septante, on pouvait déjà tirer ce même constat, je crois qu'on peut être optimiste : la transition est en marche. Des projets comme la ceinture aliment-terre liégeoise donnent de l'espoir, tout comme les petites initiatives de producteurs maraîchers qui voient de plus en plus le jour. A Anthisnes, à Hody, à Tavier, le maraîchage et même l'horticulture se développent.

Espérons que cette dimension agricole du territoire sera davantage prise en considération dans les années à venir. C'est une raison pour devenir membre de la CCATM de sa commune.

En savoir plus :

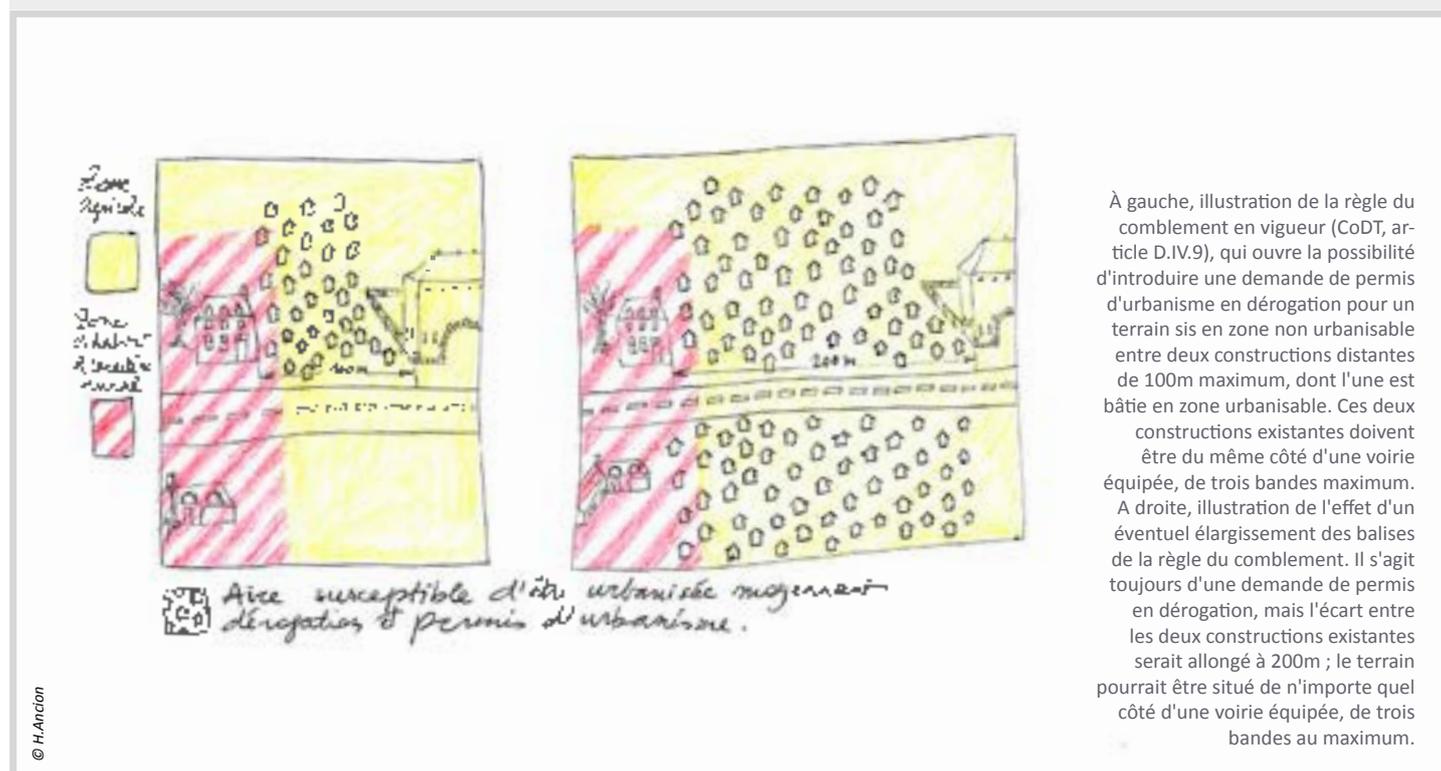
- Fiche environnementale de la Commune d'ANTHISNES, Arrondissement de HUY, Province de LIEGE, Edition 2010, Service Public de Wallonie, Direction Générale de l'Agriculture et des Ressources Naturelles (D GARNE). Statistiques de l'occupation des sols, population, état des ressources environnementales

<http://etat.environnement.wallonie.be/files/municipalassessments/61079.pdf>

- GAL (Groupe d'Action Locale) Pays des Condruzes ; créé en 2008, comme la CCATM et composé de 7 communes : Anthisnes, Clavier, Modave, Marchin, Nandrin, Ouffet et Tintlot. La superficie du territoire est de 301 km². Il totalise 29475 habitants, soit une densité de 98 habitants/km². Son thème fédérateur est « une ruralité créative, intelligente (smart) et solidaire ». Le GAL gère un service de transport social appelé Taxicondruzes. Il est en train de réaliser la transformation d'un hall industriel à Nandrin en hall-relais qui sera loué à la coopérative Point Ferme. Le GAL est reconnu comme coordinateur supra-local dans le cadre du programme Pollec 2 par la Wallonie en vue de piloter une réduction des émissions de CO₂ du territoire, dans le cadre de la Convention des Maires. Enfin, il est impliqué dans le projet Agri-Urban (Urcat III) au sein d'un réseau de dix villes et communes européennes.

<http://www.galcondruzes.be/>

La règle du comblement, une illustration.



À gauche, illustration de la règle du comblement en vigueur (CoDT, article D.IV.9), qui ouvre la possibilité d'introduire une demande de permis d'urbanisme en dérogation pour un terrain sis en zone non urbanisable entre deux constructions distantes de 100m maximum, dont l'une est bâtie en zone urbanisable. Ces deux constructions existantes doivent être du même côté d'une voirie équipée, de trois bandes maximum. À droite, illustration de l'effet d'un éventuel élargissement des balises de la règle du comblement. Il s'agit toujours d'une demande de permis en dérogation, mais l'écart entre les deux constructions existantes serait allongé à 200m ; le terrain pourrait être situé de n'importe quel côté d'une voirie équipée, de trois bandes au maximum.



Interview d'Antoine Brouckaert, membre de la CCATM de Boussu et agriculteur (bio) à la retraite

Hélène Ancion

Dans la chaîne environnementale, Monsieur Brouckaert se voit comme un petit maillon qui ne doit surtout pas rompre, mais les aberrations et les abus dont il est témoin le font parfois friser l'amertume. Il aborde son métier d'agriculteur et son rôle de citoyen avec un mélange unique de sérieux, de dérision et d'affection. Les rubriques « Côté nature » et « Pourquoi je l'aime ? » de ce numéro 92 se sont fondues en une seule rubrique pour lui donner la parole.



La Lettre des CCATM : Vous avez une manière bien à vous de nuancer la notion de bio. Pouvez-vous nous aider à y voir clair ?

Antoine Brouckaert : C'est simple. Quand un producteur bio se met à se plier en quatre pour satisfaire les normes de la grande distribution, c'est-à-dire : des grosses quantités, une apparence uniforme, des morceaux plutôt que d'autres, il perd ce qui fait ses qualités et il retombe dans l'intensif et ses travers. Ce n'est pas seulement produire qu'il faut faire. Il faut respecter le cycle de la plante et anticiper pour la suite. Il faut se soucier d'avoir la maîtrise de son produit. Sinon, vous avez une matière première de toute première qualité qui est tout à fait détruite par un processus de transformation. Nous, nous étions basés à Boussu, eh bien on a fait des pieds et des mains pour reprendre la fromagerie de Vielsalm qui transformait notre lait en yoghourt, pour éviter qu'elle disparaisse au profit d'une multinationale. C'était indispensable ! C'est important pour le bio de transformer dans des petites unités de transformation.

Nous-mêmes, nous n'avons pas toujours

pratiqué l'agriculture bio. Nous avons commencé en conventionnel, et puis on a appris tout doucement. Et même un peu dramatiquement : c'est la maladie – la tétanie – qui nous a fait réaliser nos erreurs, et c'est ainsi que nous avons décidé de rejeter le piège de l'intensif. Le coupable était l'azote sur les pâtures, pas absorbé par temps sec et puis absorbé d'un coup quand l'herbe était mouillée. La concentration faisait de l'herbe un poison. Les bêtes, c'était quatre par jour qui tombaient. J'ai eu la tétanie. On était empoisonnés par le nitrate. C'était en 1983. Je me suis renseigné, j'ai été suivre des cours à Gembloux sur la biodiversité, on a partagé ce qu'on apprenait, on a relancé l'UNAB (Union Nationale des Agrobiologistes belges) qui était endormie dans notre coin, on a aussi fondé l'APSA : Association Professionnelle pour une Saine Agriculture. On revenait de loin !

Quel a été votre parcours, comme famille d'agriculteurs ?

J'ai commencé comme aidant dans la famille. Avec mon épouse, qui avait aussi aidé ses parents fermiers, notre première implantation a été à Olne, près de Liège.

C'est un ami connu via la JRC [Jeunesse Rurale Catholique] qui nous avait avertis qu'une ferme était à remettre à Hansez et nous avons alors réuni deux autres couples d'agriculteurs, pour la racheter. Après trois ans d'activité ensemble, nous avons voulu contracter un emprunt comme coopérative agricole, mais cela a été refusé sous prétexte que nous n'avions pas une majorité de coopérateurs agriculteurs. Les épouses ne comptaient pas, malgré leur implication dans le travail à la ferme. C'était absurde. Aujourd'hui, je crois que les épouses seraient reconnues comme coopératrice agricultrices. On a tout arrêté, la ferme a été revendue à la moitié de son prix.

Nous sommes revenus en Hainaut et nous avons racheté la ferme de mes beaux-parents. Après quelques années d'intensif, les problèmes de santé de la famille et des bêtes m'ont persuadé de changer de manière de faire. Les gens autour de nous n'étaient pas nécessairement encourageants. Par exemple, l'administration voulait que l'étable en projet se mette perpendiculairement ou parallèlement à

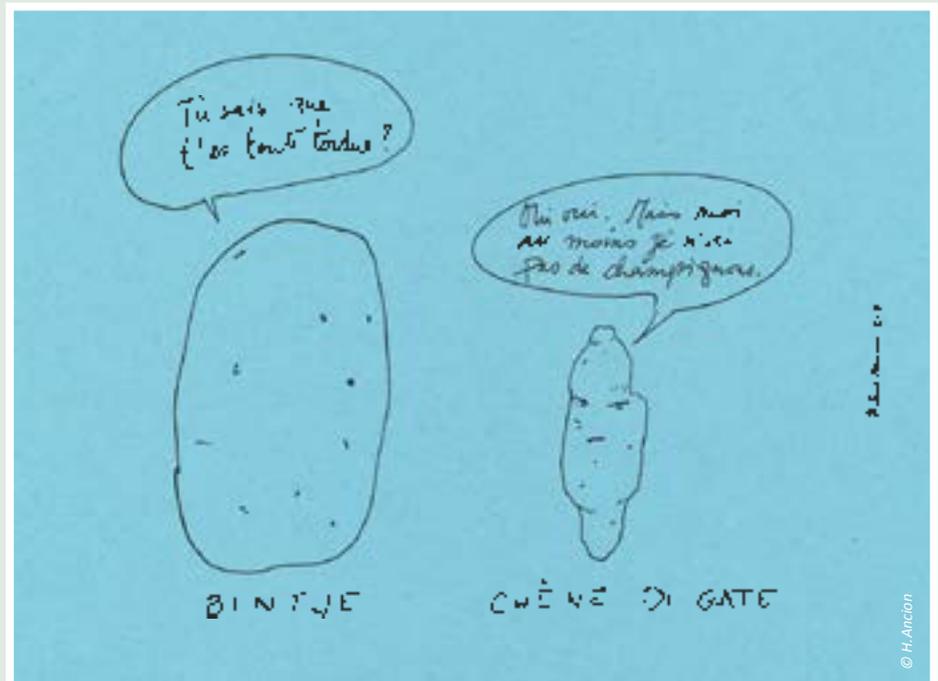
la voirie, pas autrement ; elle devait être en blocs ou en silex lavé, pas en bois. Alors que la position et le matériau étaient plus indiqués pour les bêtes, et beaucoup plus sains. Autre exemple, mon père était entrepreneur en pulvérisation, il pulvérisait du matin au soir, du 1er janvier au 31 décembre ; il a voulu continuer à traiter nos champs, puis il a compris et il s'est modéré, puis il a cessé. Il nous a fallu un petit peu temps pour qu'il accepte de ne plus nous « aider » de cette manière-là.

Avec son propre père, c'était juste l'inverse ! Mon grand-père était tout à fait opposé à l'usage de produits chimiques. Papa a profité qu'il était parti à un enterrement pour pulvériser de l'oxychlorure de cuivre sur ses bintjes, du coup il a été le seul à pouvoir apporter des pommes de terre au professeur à l'école, les autres avaient eu le mildiou. Mon grand-père est entré dans une rage folle en apprenant ce qui avait causé la réussite de sa récolte. Il a tout détruit. Mon père a continué à creuser son chemin dans cette voie-là, à l'époque les produits se mettaient par kilo à l'hectare. Il en connaissait les dangers. Il se couvrait, se masquait, changeait plusieurs fois de combinaison et de gants par jour. On l'aidait à passer la machine dans les champs en maintenant les rampes d'aspersion et nous devons faire très attention à ne rien respirer, ne pas laisser s'échapper le produit vers les jardins voisins, etcetera. Les produits se voyaient, ils coloraient les vêtements, les mains, les plantes. On connaissait un entrepreneur qui ne se protégeait pas, il avait les dents jaunes.

Les produits d'aujourd'hui n'ont presque plus rien à voir, ils sont devenus plus dangereux parce que plus insidieux. Les labos disent qu'ils n'en trouvent pas de trace, mais ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas de produit. D'abord, il faut savoir ce que l'on recherche, or ce sont des molécules complexes ; si vous ne recherchez pas exactement telle molécule, le résultat sera négatif. L'analyse de sol va passer à côté et dire que tout va bien, alors que les substances présentes rendent votre terrain invivable, et donc ses produits impropres à la consommation.

Vous invitez les lecteurs à se méfier de l'expression « du pré à l'assiette »...

Vache sur pré, c'est tout sauf une garantie de qualité. Je m'explique. Si le pré en



question est sur un terrain affaissé et que le ruisseau qui le longe est devenu un fossé sans exutoire suite à l'abaissement généralisé du niveau du sol, ces eaux sont contaminées par divers parasites et bactéries, par exemple la douve, le ténia, la leptospirose. Cela se propage à tout le terrain, il ne peut donc plus y avoir de viande saine. Que le fermier abatte lui-même ses bêtes et les vende lui-même à la ferme, ça peut paraître très sain, mais ça ne changera rien à l'affaire : si le terrain est contaminé, la bête aussi, et les consommateurs aussi.

Comment définiriez-vous les différences entre l'agriculture intensive et l'agriculture familiale ?

L'agriculture intensive, c'est l'ensemble de l'agriculture actuelle, qui suit ce que les techniciens nous proposent de faire pour être performants, pour être rentables, pour rentrer dans la politique d'une marchandise uniforme et calibrée, qui sera vendue dans les supermarchés.

Comme l'accord sur le prêt nécessaire au lancement ou au maintien d'une ferme est conditionné au nombre de bêtes, le fermier doit augmenter ce nombre. Je voulais emprunter pour construire une étable pour vingt vaches, non, ils m'ont demandé de prévoir plus de vaches ; je devais en tenir soixante. Lorsque vous tenez vingt vaches, vous avez assez avec 18 hectares de prés. Lorsque vous en avez soixante, il leur faut 60 hectares de pâture. Ce qui veut

dire que vous devez reprendre les fermes à côté pour atteindre la surface voulue. Donc, ça veut dire écraser les autres, faire disparaître une ferme. C'est une bagarre parce que c'est une surenchère, à celui qui mettra le meilleur prix. Un seul fermier se retrouve avec les terres préalablement cultivées ou utilisées par plusieurs familles. C'est très courant.

Je connais un cas d'éleveur qui ne met pas ses vaches sur les terres dont il dispose. Il pratique le « Zero Grazing ». C'est aussi de l'intensif. Pas de sortie, sauf un mini parcours en plein-air. C'est de la stabulation continue. Les vaches mangent en étable de la nourriture fournie par le fermier. Elles ne la broutent plus à même le pré. Elles ne taillent plus les haies en mangeant les rejets et les jeunes pousses. Elles sont toujours à fourrager, comme des poules en cage. Une fois, il a voulu les sortir à contre-saison. Il a abimé son sol pour plusieurs années. Ça c'est l'intensif : on ne respecte pas le sol, on ne respecte pas les bêtes, on ne respecte pas les plantes.

Vous avez cherché à maintenir vos haies ?

Oui, toujours ! D'abord, parce qu'elles fournissent des services de clôture et de protection des vaches contre la chaleur, l'humidité, le vent. Mais aussi parce que, selon les arbres qui les composent, vous avez une pharmacie pour vos bêtes, qui mangent les repousses et se soignent en taillant les haies. Par exemple, le saule est



vermifuge. L'aubépine aussi leur fait de l'effet. A Gembloux, j'ai appris que pour avoir tout le bénéfice environnemental d'une haie, il faut lui laisser au moins six mètres d'épaisseur, pour offrir assez de biodiversité et laisser le bétail enclos manger.

Comme je suis retraité, je loue mes terres à un cultivateur et je demande qu'il ne touche pas aux haies. Du coup, il n'y touche vraiment pas ! Il travaille toujours à une distance de plusieurs mètres parce qu'il veut éviter d'abimer ses machines, qui sont très grandes, ou d'avoir du mal à faire les manœuvres. Les haies auraient besoin d'être entretenues, mais comme il ne met pas de bêtes, c'est de l'espace perdu. Tout ça pour préserver le matériel et aller plus vite. Cela lui coûte très cher de maintenir ce niveau technique. Et s'il est insolvable, c'est moi qui serai responsable des crasses qu'il aura mises sur les terres.

Quelques mots encore, sur votre implication en aménagement du territoire ?

Pour faire la liaison entre ma profession et l'urbanisme et l'environnement, je dis seulement que tout est lié et que lorsqu'on ne veut pas tenir compte des règles de la nature, elle se rebiffe. Et c'est justement ce que l'agriculture intensive cherche à provoquer, car alors elle a toujours un produit adéquat pour y remédier, mais qui aggrave le déséquilibre de ces règles. En pratiquant l'agriculture bio, nous avons voulu répondre à cette situation en cherchant à ne pas rompre l'équilibre de la nature. Je n'ai jamais aimé de dire que je suis « exploitant » agricole. Je ne veux pas exploiter la nature.

Je me suis impliqué comme administrateur de la Wateringue depuis 1985, c'est une façon aussi de maintenir la chaîne de l'environnement entière, sans la rompre. C'est une participation directe à la nature de notre coin et à son équilibre. C'est la même motivation que j'ai pour la CCATM, qui permet une participation active et directe dans l'urbanisme et l'environnement de notre commune.

En savoir plus

- « Voici pourquoi on devrait dire "maligne comme une vache" », un reportage de Sophie Brems pour la RTBF du 31 mars 2017, qui donne la parole à des chercheurs de Gembloux, à propos de l'appétence des vaches pour les branches d'arbres et d'arbustes : rtbf.be
- Antoine Brouckaert est à l'initiative de la sauvegarde du passage piétonnier sous arceau menant à la Chapelle des Seigneurs à Boussu. L'ancienne Justice de Paix qui abrite ce passage public est [aujourd'hui à vendre](http://www.ieuonline.be) pour 50 000, 00 EUR... avis aux amateurs ! Un article approfondi sur le combat pour le maintien du passage public sous arceau était paru dans la [Lettre des CCATM](http://www.ieuonline.be) en septembre 2010 : [ieuonline.be](http://www.ieuonline.be)
- Tout savoir ou presque sur les wateringues : <http://www.wateringue.be/fr/>



Épis de blé et lys au Freemason's Hall à Londres, vitrail réalisé vers 1913.

© H.Ancion



Déterritorialisation = détérioration

Lionel Delvaux, chargé de mission Ruralité chez IEW, nous expose une déterritorialisation à plusieurs facettes, dont toutes sont observables chez nous :

1. **Détérioration du lien entre consommateurs et producteurs**
2. **Diminution de l'ancrage territorial via la gestion des terrains**
3. **Impacts environnementaux en cascade**

Est-elle évitable, cette détérioration du lien entre le sol et ses usages ? Bien-sûr. Elle est même parfois réparable... Aujourd'hui en Wallonie, ce sont les consommateurs qui poussent les fermiers à inverser la vapeur.

La perte d'ancrage local

On vient d'une agriculture qui était ancrée dans son territoire. Les modes de production agricoles nourrissaient la ferme et les habitants des villages alentours. Pour demain, je ne veux pas que nous revenions à une si faible extension du rayon des échanges, ni que nous fassions un retour à une stricte autonomie locale. Mais je veux que nous apportions un soin au produit et aux méthodes de production, à l'image de ce qui se fait quand nous savons qui va consommer et que ces personnes sont proches. Et pour cela, il faut que nous nous rendions compte de ce qui a provoqué la disparition de la conscience environnementale.

Auparavant, les marchandises qu'un agriculteur pouvait envoyer en ville étaient limitées. D'une part, pour des raisons d'offre concurrente : comme les villes disposaient de potagers et de vergers, la zone rurale n'avait pas intérêt à charger ses véhicules de fruits ou de légumes qui ressemblaient à ceux qui poussaient à portée de main notamment via les ceintures de maraîchage, autour des villes. D'autre part, pour des raisons de conservation : le risque de perte de fraîcheur des marchandises limitait le transport de la production.

Avec la réduction du temps de transport et le développement des techniques de conservation (frigos, camions-frigos, pasteurisation, etc.), la gamme des produits s'est élargie bien au-delà des fromages et de la viande sur pied. Une fois les ceintures alimentaires remplacées par des ceintures résidentielles, l'éloignement entre consommateurs et producteurs est devenu la norme.

Les distances que peuvent franchir des produits agricoles sont planétaires.

Il n'y a plus de lien entre les productions d'un territoire et son économie. La Wal-

lonie exporte 80% de ses pommes de terre, ce qui est clairement une réussite en termes d'exportation, mais nous avons là une qualité du produit entièrement calibrée sur la sensibilité du consommateur final. Si le cahier des charges pour le Bahrein ou le Qatar est exigeant en termes de standardisation, de taille des pommes de terre, il n'a pas du tout les exigences de qualité quant au mode de production (respect des normes environnementales, sociales, etc.) qui seraient de mise avec une production vendue à la ferme.

La déterritorialisation vient avec cette première détérioration, celle du lien entre production et consommation. C'est l'ancrage local qui perd son sens. Cela concerne une large part des acteurs de l'agriculture en Wallonie et surtout énormément de surfaces.

Un producteur local ne pourrait pas se permettre de coulées boueuses sur les jardins environnant ou sur la route, sinon il perdrait son marché. L'agriculteur qui travaille pour un marché local adapte ses modes de culture pour ne pas nuire à ses premiers consommateurs. Il va aussi y penser à trois fois avant de pulvériser, toujours parce qu'il ne veut pas perdre son marché. Il sait qu'il travaille dans un territoire et que des gens y vivent – y compris sa famille. Nous sommes dans le respect des gens. C'est tout-à-fait l'attitude inverse de ce qui se pratique avec l'agriculture destinée au marché mondial. Là, il n'y a plus du tout de lien entre l'entreprise agricole et ceux qu'elle nourrit. Le produit passe par quantité d'intermédiaires.

Quand j'avais réalisé des évaluations socio-économiques sur les mesures agro-environnementales, les gens qui pratiquaient du circuit court ou du tourisme à la ferme, qui avaient donc un lien avec les habitants du village, étaient ceux qui intégraient

le plus les questions environnementales parce qu'ils avaient des relations avec les gens, parce qu'ils étaient en contact avec des visiteurs de l'extérieur qui apportaient un autre regard sur leur travail.

Cette situation permet d'intégrer dans les pratiques des préoccupations sociales et environnementales. Il y a cette sensibilité quand il y a le lien au territoire.

Gestion des terrains : toujours plus grand

Dans un marché mondialisé, les préoccupations environnementales s'expriment à travers les normes et nous ne savons pas aller plus loin. Je ne le reproche pas aux agriculteurs mais je remarque que c'est une évolution. Ces normes sont, de plus, gagnées de dure lutte, puisque le marché les fait passer pour des obstacles à la commercialisation. C'est très difficile de les imposer quand d'autres pays producteurs ne les imposent pas et peuvent, dès lors, fournir un produit équivalent, à moindre prix. Dès que nous voulons aller plus loin dans la protection de l'environnement, nous entendons répondre : « Ah non, sinon nous ne serons plus compétitifs. » ou bien « C'est une atteinte à nos revenus. » Alors que, quand nous produisons pour une distribution limitée au niveau local, la ferme intègre les contraintes dans son prix de vente. Le client achète, en quelque sorte, la confiance qu'il a dans le travail de cette ferme-là. Et il n'y a, dès lors, pas de baisse de revenu.

La déterritorialisation découle directement des mécanismes de gestion économique des surfaces. Des entreprises cultivent 500-600 hectares de pommes de terre en rotation. Elles additionnent les contrats avec les agriculteurs de façon à atteindre la surface voulue. Le citoyen, le riverain et même le propriétaire du champ ne savent pas qui occupe le terrain. Par conséquent,



une coulée de boue, pour une entreprise agricole de ce type, n'est qu'un épisode fâcheux, compensé par les autres champs de pommes de terre qui ne se sont pas délités. L'entreprise qui travaille sur le champ ne se sent pas responsable puisqu'elle est déresponsabilisée, tant vis-à-vis des voisins que de l'environnement au sens plus large.

De plus en plus d'agriculteurs, notamment des retraités ou de gros agriculteurs, sous-louent une partie de leurs terrains à d'autres agriculteurs, avec un statut précaire. Les sous-locataires, en rotation constante, ne développent pas de contacts avec les autres usagers, les riverains, ou, par exemple, les chasseurs. Un chasseur ne pourra pas dire au cultivateur « J'aimerais bien que tu ne coupes pas ta haie », ce sera un dialogue impossible car ces gens ne se rencontrent pas.

Ce que j'observe, c'est que les arrachages de haies continuent. Les cours d'eau sont modifiés, enterrés et détournés. Généralement, de petits affluents. Un drain est mis sous terre et le cours d'eau y passe. Dès lors, le travail naturel d'épuration à l'air libre ne se réalise plus. Tout cela pour agrandir une terre, pour obtenir une seule parcelle. De l'autre côté du ruisseau, il y avait une pâture, désormais nous aurons un seul terrain à semer, sur une partie de l'année, sur un système hydrographique perturbé : tous les éléments sont réunis pour accentuer des problèmes environnementaux.

Ces pratiques culturelles aménageant le terroir en dépit de ses tendances naturelles sont des infractions. Mais qui les remarque, qui les dénonce ? Quelles sanctions seront prises ?

Le territoire, ramené à sa plus simple expression : une valeur en euros

La terre n'est plus qu'un facteur de production et ce phénomène va grandissant. L'évolution du machinisme, de la taille des exploitations et la précarisation de l'accès à la terre, contribuent à cette déterritorialisation. Ses impacts affectent fortement le territoire, souvent de manière subreptice, sans avoir l'air d'y toucher. L'exploitant agricole qui veut pulvériser ses pommes de terre va les faire asperger par une firme qui sous-traite à une multinationale, laquelle met à disposition des ouvriers sous contrat précaire, en séjour temporaire, à très bas salaire, qui ne reverront probablement jamais une seconde fois ce champ-là. L'ouvrier n'est pas en relation – ni bonne, ni mauvaise – avec les riverains. Il n'y a plus de lien. Avant, le bourgmestre pouvait aller voir l'agriculteur et mettre fin à une pratique inadéquate. Maintenant, qui irait-il voir ? Pour dire quoi ?

En supprimant tous les éléments du paysage, les éléments topographiques, les plantations pérennes comme les haies et l'eau qui coule de source, l'agriculteur supprime tous les lieux de vie des auxiliaires de l'agriculture. D'ailleurs, pour lui, ces

éléments ne font plus sens, ce sont des obstacles qui encombrant son parcours – même s'il ne passe là que trois fois par an avec ses machines. Il se projette vers demain, se compare avec les 100 hectares ukrainiens et se dit qu'il doit réaliser tout ce qui est possible pour atteindre ce niveau de productivité.

Aujourd'hui, vu la valeur du foncier, nous pouvons dire que le fait d'adjoindre des contraintes au foncier aura pour effet de diminuer son prix et non de faire baisser le revenu des agriculteurs. Pour avoir de très grandes parcelles, les entreprises agricoles spécialisées en pommes de terre sont prêtes à payer très cher. Si, demain, ces terrains sont grevés de contraintes environnementales en exigeant de maintenir les parcelles sous un plafond de surface (maximum 10 hectares, par exemple), nous pouvons espérer maîtriser davantage les impacts, tout en permettant aux exploitants de cultiver un produit de qualité. Mais cela reste un chantier énorme à développer, tant en termes de sensibilisation des acteurs, que de plaidoyer pour obtenir le respect de nouvelles normes.



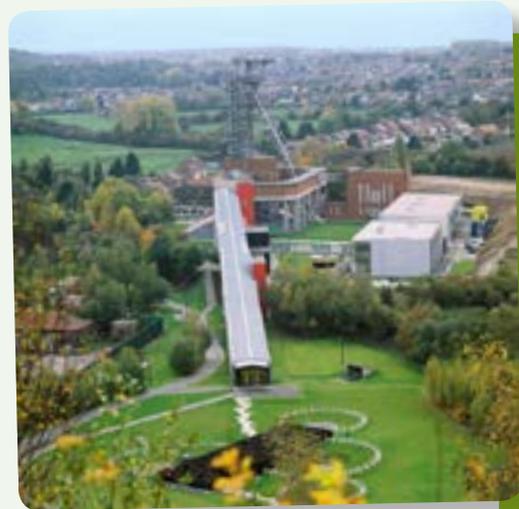
© H.Ancion

Openfield, labour, retenue d'eau et champ ensemencé : terres agricoles de la Hesbaye vues du train entre Waremme et Fexhe-le-Haut-Clocher, 2018.

LA FÊTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une société plus respectueuse de l'environnement, une utilisation responsable des ressources naturelles, l'abandon du fossile au profit de l'électrique... Bienvenue à la Fête du Développement durable, organisée au PASS à Frameries. Le Ministre Di Antonio, le Département Développement Durable du SPW, Associations 21, le PASS et la Fondation Be Planet vous invitent à passer un agréable moment entre découverte des espaces thématiques du PASS et animations autour du thème du jour.

Toutes les équipes du PASS, entourées de nombreux intervenants externes, se mobilisent pour vous proposer un programme riche, diversifié et divertissant. Peu importe que vous soyez déjà très engagé(e) en matière de durable, ou simplement curieux(se). L'esprit festif et la bonne humeur seront au rendez-vous durant ces trois jours.



Parc d'aventures scientifiques à Frameries
Rue de Mons 3 / 7080 Frameries

Fête du Développement Durable en Wallonie

<http://www.walloniedemain.be/fete-developpement-durable/>

4, 5 & 7
MAI 2018

au PASS





FORMATION EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DÉCODAGE DU PARC SPOOR NOORD

À ANVERS / avec IEW

**Le mardi 19 juin 2018
EN JOURNÉE**

IEW vous invite à son prochain Décodage de l'aménagement, une descente sur le terrain, cette fois à Anvers, dans le vaste espace vert du parc Spoor Noord, le mardi 19 juin 2018. Une fois de plus, nous nous poserons la question qui anime tous nos Décodages de l'aménagement : « Qu'est-ce qui fait vivre un quartier ? » et nous tenterons de trouver d'autres significations possibles aux termes de densification et de mixité.

Le parc Spoor Noord était avant 2000 un faisceau de voies de chemin de fer, un « terrain inconnu » où la ville s'arrêtait. Comme une enclave entre des quartiers qui se parlaient peu, cette friche du Seefhoek est pourtant depuis lors devenue un véritable noyau, un attracteur pour toute la ville et, plus important encore, une libération pour les riverains.

**Avez-vous envie de découvrir cet espace urbain ?
IEW enregistre dès à présent les inscriptions !**

INFORMATIONS PRATIQUES :

**Mardi 19 juin 2018, en journée. Programme détaillé en construction.
Inscription obligatoire (mais gratuite !) : [j.debruyne\(at\)iew.be](mailto:j.debruyne(at)iew.be)
081 / 390 750**

En savoir plus

- IEW avait déjà parlé du parc dans la rubrique Côté Nature de la Lettre des CCATM n°82, avec un article intitulé « Park Spoor Noord à Anvers : s'asseoir dans la verdure en pleine ville ». [Consultez l'article](#)
- Cette formation d'IEW est reconnue par le Conseil fédéral des géomètres-experts (www.economie.fgov.be). Dès lors, les heures de formation suivies par des géomètres-experts peuvent faire l'objet d'une attestation. L'attestation est délivrée, sur demande du géomètre-expert, à l'issue de la formation. Le demandeur devra signaler aux organisateurs ses coordonnées complètes ainsi que son n° d'inscription GEO. Il devra signer un document attestant sa présence à la formation.

PLUS D'INFOS SUR
WWW.IEW.BE